

ÉDITO

Le 3 avril 2013, nous nous sommes réunis en Assemblée générale et à cette occasion, nous avons tous pu constater que notre Fédération est en bonne voie pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée dans son plan d'actions 2012-2014.

La FédéSCoT est associée par les administrations centrales à de multiples réflexions telles que le Projet de loi logement et urbanisme, le Guide des SCoT, le Guide des PLU, l'évolution des périmètres de SCoT, les SCoT Grenelle, la question des inondations. Elle renforce ses partenariats en participant à divers groupes de travail avec la FNAU, l'ADCF, APFP et la Fédération nationale des CAUE, EtD, le CERTU, le METL, la FPNRF...

Elle concrétise sa présence auprès des adhérents à travers des Rencontres régionales régulières, les ateliers des pré-rencontres nationales, des sessions de formation, des réponses aux multiples sollicitations et la production de recueils juridiques.

Cette année la FédéSCoT invite le monde des SCoT à se réunir autour du thème « SCoT des Villes, SCoT des Champs ? » à l'occasion des 9èmes Rencontres nationales des SCoT les 27 et 28 juin prochains qui se tiendront à Li-bourne et à Bergerac.

J'espère que vous serez nombreux à nous rejoindre à cette occasion.

Michel HEINRICH
Président de la Fédération Nationale des SCoT
Président du SCoT Vosges Centrales



Crédit photo : Heurisko

Tous à Saint Emilion
pour les rencontres nationales des SCoT 2013 !

PAGE 2

Zoom sur

Le CA et l'AG
Les chantiers
Les rencontres régionales
Cécile Gondard

PAGE 3

Dossier

La FédéSCoT, un engagement
quotidien pour les SCoT

PAGE 4

Zoom sur

Territoires ruraux : souriez,
vous êtes SCoTés
Les formations
Le Club SIG

PAGE 5

L'Actu

Zoom sur

> LE CA + L'AG DU 3 AVRIL 2013

Le 23 janvier les membres du Conseil d'Administration ont examiné les textes proposés dans le cadre de la préparation de la loi « logements et urbanisme » dite DUFLOT et finalisé une contribution. Le CA du 3 avril a principalement porté sur la préparation de l'Assemblée générale.

Les élus de la FédéSCoT se sont réunis le 3 avril en Assemblée générale, l'occasion pour eux de faire le point sur les activités 2012 et de présenter le programme 2013. Outre l'adoption du budget 2013 l'accent a particulièrement été mis sur la nécessité de faire évoluer les statuts de la FédéSCoT.

> LE CHANTIER

PROJET DE LOI LOGEMENT ET URBANISME – LOI DUFLOT

C'est dans le cadre de la concertation préalable au projet de loi relatif au logement que le Ministère du Logement et de l'Égalité des Territoires a consulté, fin décembre 2012, la FédéSCoT sur des fiches préalables à la rédaction du texte de loi.

Si la Fédération note avec satisfaction la volonté de sécuriser l'élaboration des documents d'urbanisme, que ce soit dans leur contenu ou dans leur périmètre d'élaboration, il subsiste des interrogations sur la portée de certaines mesures présentées par les services du Ministère.

Les échanges avec la FNAU et l'ADCF ont permis de construire des positions convergentes sur certains des thèmes abordés dans les documents transmis par le ministre et de défendre ces avis lors 3 réunions de concertation organisées courant janvier. Par ailleurs, un avis a été transmis fin janvier.

A cette occasion, la FédéSCoT a démontré toute sa capacité à se mobiliser rapidement pour produire un travail d'analyse, organiser le débat sur sa contribution et transmettre dans les temps impartis un avis partagé aux services de Mme La Ministre. La FédéSCoT reste fortement mobilisée sur ce sujet, dans l'attente des prochaines étapes prévues de ce projet de loi.

 toute l'information : www.fedescot.org

> LES RENCONTRES REGIONALES

Région Rhône-Alpes – Auvergne

Pour Rhône-Alpes – Auvergne, une rencontre régionale a été organisée le 30 janvier 2013, à LYON, sur le thème « La mise en œuvre des SCOT et l'analyse des résultats de leur application » avec le soutien logistique du CNFPT.

Après les apports théoriques présentés par le directeur de la FédéSCoT, 5 témoignages de chefs de projets ont permis d'alimenter les débats (Annemasse, Pays de Gex, Région Grenobloise, Bourg Bresse Revermont et Agglomération Lyonnaise). Les participants ont pu alors appréhender la grande diversité d'intervention des structures de SCoT, de l'échelle la plus large, à l'urbanisme opérationnel. La rencontre s'est conclue par les actualités de chacun et les besoins de formation (questions juridiques, DAC, enjeux énergétiques).

Région Grand-Est

Les SCoT du Grand Est se sont rencontrés le 15 mars 2013 à Belfort avec l'appui logistique du CNFPT de Franche-Comté. Une cinquantaine de personnes ont échangé sur la densité urbaine et l'économie de consommation foncière.

Michel HEINRICH, Président de la Fédération et du Syndicat du SCoT des Vosges Centrales a introduit la journée, Jean-Philippe STREBLER, a rappelé le contexte législatif de la thématique, Emile GEHANT, Président du SCoT « Grenellien » du Territoire de Belfort et Alain AUBERT, Président du SCoT « Première génération », du Pays de Montbéliard agglomération ont apporté leur témoignage. En parallèle, le Délégué général de l'Office professionnel de qualification des urbanistes a présenté l'intérêt de la démarche de qualification pour faire reconnaître le métier d'urbaniste dont les SCoT constituent un des domaines de pratique.



Recrutement de Cécile Gondard

Cécile GONDARD est, depuis début avril, la collaboratrice de Jean-Philippe STREBLER. Géographe, elle est diplômée de l'Université Paris 1 Panthéon-

Sorbonne en Aménagement et Urbanisme. C'est un peu en voisine qu'elle intègre la FédéSCoT puisque précédemment elle était chargée d'étude au sein du pôle Mobilité Durable du GART où elle a notamment travaillé sur les enjeux de la coopération institutionnelle dans les transports et sur la coopération en matière de mobilité.

> LA FÉDÉSCoT : UN ENGAGEMENT QUOTIDIEN POUR LES SCOT

À l'occasion de l'Assemblée générale du 06 décembre 2011, la FédéSCoT s'est engagée dans un plan d'actions visant à faire de notre jeune fédération, un organisme structuré et représentatif, reconnu et crédible au niveau national, reconnu et lisible auprès de ses adhérents.

Un fonctionnement établi

Depuis le lancement de cet ambitieux programme, les élus se sont réunis 2 fois en assemblée générale (27 juin 2012 et 3 avril 2013) et ont adopté une motion demandant d'achever la réforme de l'urbanisme commercial, d'assurer la sécurité juridique des SCoT, ainsi que de poursuivre et amplifier son engagement pour accompagner l'élaboration de nouveaux SCoT. Cette motion a été remise à la Ministre du Logement et de l'égalité des territoires le 28 juin 2012.

Les 3 conseils d'administration (18 septembre 2012, 23 janvier 2013, 3 avril 2013) ont été l'occasion de préparer un avis sur le Rapport Jarlier et sur les fiches d'intention du Projet de loi « Logement et Urbanisme » (dit « Duflot ») ainsi que de s'interroger sur une évolution des statuts de la FédéSCoT.

La conférence technique composée des techniciens représentant les structures adhérentes, s'est réunie le 27 juin 2012 pour notamment élire une nouvelle déléguée et écouter les attentes.

Le rythme du Club technique est soutenu : 9 réunions en 2012 et 10 auront eu lieu en 2013. La préparation des rencontres nationales et des ateliers des pré-rencontres, des avis, le suivi des travaux avec les différents partenaires, la représentation de la FédéSCoT lors de journées d'échanges... sont autant d'éléments traités par le Club.

Créer une culture commune autour des SCoT

Pour être reconnu et crédible au niveau national, la FédéSCoT systématise sa représentation, étend ses partenariats et partage ses expériences.

Au cours de ces derniers mois, la FédéSCoT s'est engagée auprès des administrations centrales lors de réunions de travail sur projet de loi « logement et urbanisme » (3 commissions), des comités de pilotage du « Guide des SCoT », du « Guide des PLU », évolutions des périmètres de SCoT, SCoT Grenelle... et la Commission mixte interministérielle Inondations.

Elle a été également présente auprès des partenaires institutionnels : dans les groupes de travail « consommation foncière », « urbanisme commercial » avec la FNAU et l'ADCF, dans l'opération « territoires ruraux : Souriez, vous êtes SCoTés ! » avec l'APFP et la Fédération nationale des CAUE (cf. encart), dans les réflexions sur mise en œuvre des SCoT avec EtD, le CERTU et la FNAU, dans la rédaction du recueil des pratiques de SCoT en matière de risque d'inondation avec le CEPRI, dans la démarche SCoT Grenelle avec le CERTU et le METL et dans la journée « articulation SCoT / Charte de PNR » avec la FPNRF.

La FédéSCoT a été fortement présente sur demande de ses partenaires traditionnels et plus occasionnels. Elle est intervenue lors du Colloque de l'Union sociale de l'Habitat (Paris, juillet 2012), à l'Assemblée générale de l'AMRF (Lot-et-Garonne, octobre 2012), au Colloque des Établissements publics techniques de Bassin (Ardèche, novembre 2012) et au Congrès de l'Association des maires de France (Paris, novembre 2012).

La FédéSCoT fait entendre sa voix à l'occasion de travaux parlementaires concernant l'amendement « BROTTEs » (septembre 2012), l'amendement « délais » de grenellisation des SCoT (mars 2013), l'Acte III de la décentralisation (projet de loi LEBRANCHU) et le Projet de loi « Logement et Urbanisme » (DUFLOT).

Alimenter les réflexions des adhérents

Pour ses adhérents, la FédéSCoT se veut également un centre de ressources sur lequel ils peuvent s'appuyer pour alimenter leurs réflexions. C'est sur des questions de méthodologie, des aspects juridiques et de la documentation relative à la démarche SCoT qu'elle a notamment été consultée 55 fois entre avril et décembre 2012 et 34 fois de janvier à mars 2013. Pour répondre aux attentes juridiques la FédéSCoT a réalisé et mis à disposition des adhérents un recueil de textes législatifs et réglementaires, un recueil de résumés de jurisprudence et une base de données sur la doctrine et les réponses ministérielles. Elle a également organisé 3 journées de formation.

Favoriser les échanges

La FédéSCoT vise à assurer le lien avec et entre les adhérents. L'annuaire des SCoT qui recense tous les établissements publics porteurs de SCoT est devenu un outil incontournable.

Le travail des 8 référents territoriaux, véritables interfaces entre les adhérents de leur territoire et la Fédération est majeur dans l'organisation de l'échange d'expériences entre techniciens et élus. Entre 2012 et 2013, 13 rencontres régionales ont concrétisé ce travail.

Les Pré-rencontres nationales, ateliers dédiés aux adhérents en préalable aux rencontres nationales depuis 2012 sont l'occasion d'élargir les réflexions en dépassant le cadre régional. À Nantes, les 3 ateliers portaient sur la mise en œuvre, consommation foncière, secteurs ruraux. À Libourne, 3 nouveaux thèmes seront traités.

Pour aller encore plus loin dans l'aide aux adhérents, la FédéSCoT expérimente une nouvelle forme d'échanges avec la création du club SIG (cf. encart), qu'elle espère bien étendre d'autres thématiques.

ZOOM SUR « TERRITOIRES RURAUX : SOURIEZ, VOUS ÊTES SCOTÉS »



En vue d'aboutir à la généralisation des SCoT d'ici 2017, la FédéSCoT, en partenariat avec l'Association de Promotion et Fédération des Pays et la Fédération nationale des CAUE a souhaité sensibiliser les territoires, et plus particulièrement les espaces ruraux, à l'intérêt de s'engager dans une démarche de SCoT. Aussi dans le cadre de l'opération « Territoires ruraux : Souriez, vous êtes SCoTés » 10 journées interrégionales, destinées aux élus et des techniciens des Pays et communautés, ainsi que des chambres consulaires ont été organisées entre 2012 et 2013 avec pour objectif de leur donner envie de s'engager dans une démarche SCoT et d'en lever les freins.

Un guide des bonnes pratiques « Territoires ruraux : Souriez, vous êtes SCoTés ! » et des fiches expériences seront réalisés à l'issue de ces rencontres. Il comportera un volet méthodologie avec des pistes en matière de mobilisation, de sensibilisation des acteurs locaux et particulièrement des élus, pour faciliter le lancement et l'élaboration et un volet Préconisations avec des pistes d'amélioration des politiques publiques concernées par les SCoT notamment dans leurs spécificités rurales. Il abordera également l'articulation entre les démarches et entre les acteurs et les moyens.

Au vu du succès des 9 rencontres initialement prévues, une 10ème est organisée le lundi 27 mai 2013 à Angoulême.

ZOOM SUR LES FORMATIONS

Afin d'aider les élus et les techniciens à mieux appréhender les grandes questions que pose la gestion d'un projet SCoT, la FédéSCoT a mis en place des journées de formation destinées à ses adhérents. Pour 2013, trois thèmes ont été retenus :

- > Mise en oeuvre de l'article L. 122-2 (29 janvier)
- > Prévention du risque contentieux des SCoT (22 mars)
- > Grenellisation des SCoT (15 mai)

Face au succès remporté par ces sessions, la FédéSCoT renouvelle l'opération sur la prévention du risque contentieux des SCoT et la Grenellisation des SCoT.

ZOOM SUR LE CLUB SIG

Les SCoT, en application de l'Article L.122-13 du code de l'urbanisme, doivent, six ans au plus après la délibération portant leur approbation, procéder à une analyse des résultats de leur application, « notamment en matière d'environnement, de transport et de déplacements, de maîtrise de la consommation de l'espace et d'implantations commerciales... ».

Comment apprécier l'évolution d'un territoire et les effets des politiques publiques prévues par le SCoT ? La pertinence de l'outil Service d'Information Géographique dans ce domaine est réelle. Pourtant son développement n'est ni évident ni simple. C'est pourquoi la FédéSCoT a souhaité créer un « Club SIG ». L'objectif est de créer un groupe de travail pour réunir des sigistes de SCoT afin de sensibiliser les élus à l'utilité de l'outil SIG, de favoriser les échanges, la diffusion des outils ainsi que les méthodes SIG. Il s'agit également d'examiner les potentiels de l'outil et ses utilisations en partageant notamment les expériences de différents territoires sur le choix des indicateurs, leur hiérarchisation, les méthodes de suivi du SCoT, l'analyse de la compatibilité des PLU... Pour les adhérents, cette démarche se concrétisera, par la mise à disposition des documentations et par la réalisation de fiches pédagogiques.

Contact Damien DUBERTRAND sig@sybarval.fr

Le Club SIG se réunira pour la 1ère fois à l'occasion de l'atelier cet atelier « Mesurer l'évolution de l'urbanisation » des pré-rencontres nationales le 26 juin 2013 à Libourne

Ce Club inaugure sans aucun doute une série d'autres clubs pour traiter d'autres thématiques propres aux préoccupations de SCoT. N'hésitez pas à faire part de vos attentes



contact@fedescot.org

RENCONTRES NATIONALES DES SCOT 2013



SCoT des Villes, SCoT des Champs ? » c'est thème choisi pour les 9èmes Rencontres nationales des SCoT les 27 et 28 juin prochains.

La sobriété foncière pour tous, mais quelle densité pour chacun ? Entre ville et campagne, quelles formes pour l'urbanisation du « tiers espace » ? Faut-il consommer de l'espace pour se développer ? Le développement économique apanage de la seule métropole ? Le SCoT, outil de mise en œuvre de la transition énergétique ? Entre fracture et complémentarité, comment le SCoT renouvelle le lien urbain-rural ? ... autant de questions qui devraient faire débat parmi les quelques 400 participants (élus et techniciens) attendus lors de cette manifestation qui, pour la première fois, se déroulera en dehors d'une grande agglomération. Aussi, c'est une édition toute à fait originale que propose le Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois et le Syndicat de Pays du Libournais,

LE COIN DES ADHERENTS

3 ateliers réservés aux adhérents de la FédéSCoT sont organisés dans le cadre des pré-rencontres techniques le 26 juin 2013 à 14h00 :

- > Le SCoT, nouvel objet de contentieux
- > Le financement des SCoT en question
- > Mesurer l'évolution de l'urbanisation (animé par le Club SIG)

➤ + d'infos : www.rns9.fr

RENCONTRES RÉGIONALES

Les rencontres régionales organisées par les référents territoriaux ont pour objectif l'échange politique et technique sur des questions d'actualité :

- > 9 avril 2013 : Normandie-Picardie-Nord-Pas de Calais «Mise en œuvre des SCoT et analyse des résultats de leur application»
- > 16 avril : Grand-Ouest «Mise en oeuvre des SCoT et analyse des résultats de leur application»
- > 18 septembre : Grand-Ouest «Mise en place des indicateurs ou les questions de densité et de formes urbaines, les économies de consommation foncière»
- > 1er octobre 2013 : Normandie-Picardie-Nord-Pas de Calais «Les questions de densités et de formes urbaines, les économies de consommation foncière»

➤ Plus d'information : www.fedescot.org

LE COIN DES ADHERENTS

Notez les prochaines sessions de formation de la FédéSCoT qui auront lieu à Paris, 22 rue Joubert :

- > lundi 30 septembre : prévention du risque contentieux des SCoT
- > lundi 25 novembre : la Grenellisation des SCoT

Le nombre de place étant limité à 20, vous êtes invités à vous inscrire au plus tôt auprès de Jean-Philippe STREBLER. Une session dédiée à la mise en œuvre de l'article L. 122-2 devrait être proposée prochainement.

VITE DIT

Une session de qualification de OPQU sera organisée lors des Rencontres Nationales des SCoT / www.opqu.org

➤ TOUTES LES INFOS : www.fedescot.org

Lettre d'Information de la Fédération Nationale des SCoT
Directeur de publication : Michel Heinrich
Mise en page et création graphique : Élise Delbast
Rédacteurs : David Pagnier, Christine Sanchez-Martin,
Laurence Bertrand, Michel Mayenc, Pierre-Yves Grillet.

FÉDÉRATION NATIONALE DES SCOT
22 rue Joubert
75009 Paris
01 40 41 84 10 / 06 88 20 30 32
jean-philippe.strebler@fedescot.org
www.fedescot.org

